

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-54](#)[Item](#)[Marie Moret à Roger et Laporte, 22 septembre 1893](#)

Marie Moret à Roger et Laporte, 22 septembre 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Molines père et fils](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 septembre 1893](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméCorrections d'épreuves du numéro d'octobre 1893 du journal *Le Devoir*.
Envoi d'un chèque de 218 F pour solde d'une facture.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Molines père et fils](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomMolines père et fils

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéBanque

BiographieBanque établie à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.
En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation1 p. (44r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

19 47

Guise Familistère
99 y^h 95

Messieurs Roge & Laporte,

Mai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 10 courant, depuis j'ai su, par une lettre de M. Pascal, que vous lui aviez régulièrement envoyé les mêmes épreuves qu'à moi. Il vous a retourné dans son article Participation obligatoire des corrections auxquelles il attache la plus grande importance. Je vous prie donc d'y veiller scrupuleusement.

— Je vous retourne par ce même courrier les épreuves corrigées de Chronique de médecine, d'1 page faits pol.

et sociaux.

— Ci-joint je vous adresse un chèque n° 44 valeur deux cent dix-huit francs sur Messieurs Molines père et fils, pour solde de votre facture du 12 courant. Veuillez m'en accuser réception. Je tiens de recevoir, en bon état, les objets annoncés sur cette facture.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Gudin